

Présentation nouvelle, qui suppose une adaptation ; j'en profite pour renouveler mes remerciements à l'adjoint aux finances, mais aussi à Messieurs Kremer et Better pour les réponses qu'ils ont apportées à mes questions lors de la commission. Depuis, j'ai repris le rapport pour préparer ce débat, et en étudiant dans le détail le tableau du financement des investissements (p.21), j'ai observé que **plusieurs chiffres ne correspondent pas au BP 2021**, de sorte que les évolutions indiquées ne peuvent pas être interprétées.

Je souhaiterais avoir des explications sur ces modifications, pas forcément ce soir, mais avant le vote du BP.

D'autres tableaux font leur apparition dans ce rapport, avec des prévisions annuelles jusqu'en 2026 ; sauf qu'il n'y a aucune prévision pour 80 % des chapitres.

J'appuie mes premières remarques sur le tableau des recettes de fonctionnement p. 10.

Les seuls éléments sur lesquels vous tablez, c'est la baisse de la DGF (-3,5 %/ an), en phase avec la baisse démographique. Il semblerait que les services de Bercy confirment ce que nous disions le mois dernier ; l'accroissement de la dotation de solidarité rurale va également dans ce sens : Sélestat reste une « *petite ville* », elle n'a toujours pas le statut de « *ville moyenne* ».

Nous n'émettons pas de jugement à ce sujet, au contraire : le développement (ou non) de Sélestat est un sujet majeur qui devrait faire l'objet d'une confrontation de points de vue, dans une séquence démocratique éclairée.

C'est une proposition que notre groupe fait à la majorité.

Nous ne parlerons pas des **recettes fiscales**, nous aurons l'occasion d'y revenir lors du vote des taux d'imposition le mois prochain.

Dans les **recettes définitives d'investissement**, des cessions sont prévues pour un peu plus d'1 million d'euros (1,152 M€ => tableau p. 21). **Nous aimerions en connaître les détails.**

Pour les **autres recettes**, on constate qu'**il y a de la buée dans la boule de cristal**, puisqu'on ne décèle pas la moindre recette supplémentaire, même pas sur la ligne des **locations d'installations sportives**, alors que le nouveau complexe sportif devrait être opérationnel, et donc source de recettes d'investissement. Pas de recettes d'investissement non plus du côté du **parking en ouvrage de la gare**... Cet investissement va coûter plus de 4,5 millions d'€, mais ses recettes potentielles n'apparaissent pas dans le tableau des perspectives jusqu'à 2026...(cf tableau p.10)

Peut-être est-ce par prudence que vous n'avez rien parié sur l'avenir de votre mandature ? Nous pensons que dans la conjoncture actuelle, les erreurs sont possibles et excusables => **il vaut mieux se tromper en avançant des chiffres plutôt que de révéler qu'on n'a aucune vision à court terme.**

Je vais néanmoins me pencher sur ces perspectives lacunaires :

Projection des dépenses de fonctionnement

Les charges sont stables, vous envisagez même une baisse des dépenses de fluides, (eau, électricité...) ; **ces estimations nous paraissent déconnectées de ce qui nous attend.** Certes, vous vous fixez sur les indices d'inflation du Projet de Loi de Finances (+1,5 %) , mais la BCE table sur une hausse de 3,2 % pour cette année... Et encore, tout ça , c'était avant ce qui vient de se passer en Ukraine.

Si on considère **les prix sur le marché du gros du gaz en France**, ils ont connu une hausse de **+ 784 %** en un an. Pour l'**Électricité**, il y a eu une **augmentation de 711 %**. Rien que pour les 6 derniers mois, le marché de gros de l'électricité et du gaz fait état de **prix multipliés par 5,9**.

Ces chiffres montrent notre dépendance aux énergies fossiles (gaz) ; **les ressources s'épuisent** et leur importation accroît notre dépendance aux fournisseurs étrangers.

Pour compenser les hausses à venir, que ce soit à l'échelle nationale, ou à l'échelle locale, **nous prônons la réduction des consommations**, partout où c'est possible. Commençons par la réduction de l'éclairage public. Beaucoup de nos concitoyens y sont favorables. La poursuite de la rénovation thermique des bâtiments publics devrait aussi y contribuer, et on invite la municipalité à aller au-delà de l'opération qui s'achève prochainement.

Social

La perspective de sortie de la pandémie appelle à une prise en compte des **dégâts sociaux** qu'elle a engendrés. La **dotation de fonctionnement attribuée au CCAS** fait état d'une hausse de 1,8 %, mais ce n'est qu'un leurre. En effet, la Ville fait transiter par le CCAS une subvention d'apurement du déficit de la *Résidence fleurie* (=> **déficit de clôture du Budget Annexe en 2020 : 96 351 €**). Ce déficit étant croissant, la subvention augmente, et vous traduisez cela par « *une politique sociale ambitieuse* ». Quelle hypocrisie ! Qualifier ce réajustement budgétaire de *politique sociale ambitieuse*, c'est **poser un masque à paillettes sur le visage terne des besoins sociaux dans notre ville**. La réalité, c'est un autre **déficit , celui des moyens humains**, et nous aurions aimé que le CCAS bénéficie des mêmes recrutements que la police municipale.

Là aussi, un débat mériterait d'être engagé sur le fonctionnement du CCAS, mais c'est au moins la dixième fois que je le demande. Mes observations étant systématiquement ignorées, j'ai passé le relais à Sylvia Humbrecht pour le CA du CCAS, et je la remercie.

Vous aviez pourtant dans votre programme **un vrai projet d'innovation sociale**, un projet tellement remarquable et ambitieux qu'il figurait également dans notre programme et dans celui de l'équipe de M. Digel. Dans votre liste de 12 projets pour la mandature, il porte le n° 2, je vais vous rafraîchir la mémoire : il s'agit de **la réhabilitation du Foyer St-Charles, en espace d'échanges culturels et de restauration solidaire**. Comme le devenir du foyer St-Charles figure aussi dans le projet de territoire de la ComComSélestat, ce **projet pourrait constituer un sujet de réconciliation territoriale. ... et un marqueur fort d'une vraie ambition sociale et culturelle**.

Commande publique

Cette perspective me permet de passer aux **investissements prévus** : ils feront forcément l'objet d'appels d'offres, et je voudrais profiter de ce débat pour défendre l'intérêt de la Charte Régionale de la Commande Publique. Comme l'Eurométropole, la Région Grand Est fonde sa politique d'achat public sur un SPASER, un **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables**. La Région a travaillé avec une soixantaine de collaborateurs, 20 organismes publics et 40 acheteurs- dont le groupe Schmidt - pour mettre au point cette Charte de la commande publique. À Obernai et à Marckolsheim, vos collègues l'ont signée, Monsieur le Maire. Dans la perspective des nouvelles règles qui vont bientôt s'imposer à la commande publique, cette charte permet aux services et aux élus de **bénéficier de conseils pour améliorer notre politique d'achats**. C'est un vrai **levier pour l'économie locale**, mais aussi pour l'amélioration des conditions sociales des prestataires, et pour l'écologie.

Je termine mon intervention par quelques remarques sur les **investissements envisagés** :

Nous n'avons rien trouvé sur l'aménagement de la **friche Celluloïd**, si ce n'est le parking annoncé pour 2025 (on aura compris que les parkings sont votre marque de fabrique en termes d'urbanisation...). Peut-être est-ce dans les cessions ? Vous nous le direz tout à l'heure.

En revanche, nous avons bien compris que vous aviez **réduit vos ambitions concernant le projet dit « Charlemagne »**. On traite souvent les écologistes d'utopistes, mais sur ce projet, force est de constater que nous avons toujours fait preuve de pragmatisme en critiquant la démesure de ce projet. Aujourd'hui, des aides vous sont refusées, et vous voulez nous faire faire porter la responsabilité de ces échecs. Regardez les choses en face : votre majorité siège au bureau de la ComCom ; votre majorité siège au bureau du Conseil Régional... Si ces deux instances se retirent totalement ou partiellement du projet, **c'est le projet** qu'il faut remettre en question, et non l'influence des groupes minoritaires.

Alors comment financer ces investissements ?

« *Grâce aux résultats cumulés* » (p.14), - les RAR vont enfin être utilisés - mais aussi grâce à un emprunt de 3 M€ programmé à partir de 2023. Nous ne connaissons pas toutes les données conjoncturelles, mais - comme vous le faites p.18 - nous posons la question du bon moment pour cet emprunt. La CCS va le souscrire cette année ; Sélestat préfère attendre l'an prochain. Nous supposons que vous disposez des éléments pour justifier cette attente que nous trouvons risquée à cause de l'évolution probable des taux. Nous pensons qu'il aurait été préférable d'**abandonner le projet de parking à ouvrage à la gare** pour déporter ces investissements sur le projet du complexe sportif, bien plus structurant.